

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	12.06.2019	10h40		DDTE
<b>Nouvelle version, annule et remplace la version publiée en juillet 2019</b>				

Auteur(s) : Groupe socialiste		Lié à :(obligatoire) ad 19.004
Titre : Amendement au projet de loi sur les chiens (LChiens)		
Contenu :		
<b>Art. 4, lettre j (nouvelle)</b> <i>j) les chiens thérapeutiques et zoothérapeutiques certifiés en activité.</i>		
Motivation (facultatif) :		

Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		
Baptiste Hurni		
Autres signataires ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :
Dominique Andermatt-Gindrat	Sylvie Fassbind-Ducommun	